

Les erreurs fréquentes en droit du travail et gestion RH: les identifier et les éviter

08.30 – 09.00

Accueil avec café et croissants

Matin

Contexte général

- Importance générale et financière des erreurs
- Le cadre juridique applicable
- Les dispositions auxquelles faire particulièrement attention, y compris les CCT
- Les dernières jurisprudences pertinentes

Les erreurs commises dans la rédaction du contrat de travail et des règlements

- La forme écrite du contrat de travail et les compléments oraux
- Les dérogations possibles en la forme écrite
- Les formulations peu claires ou trompeuses
- Le règlement trop détaillé
- Le règlement portant sur des points bilatéraux

Les erreurs dans la rémunération

- Les bonus
- Le paiement des vacances
- Le paiement des heures supplémentaires
- Les avantages en nature

Pause

Les erreurs en matière de temps de travail

- Enregistrement du temps de travail
- Contrôles par l'employeur
- La « confiance » dans les heures
- Le télétravail
- Les pauses
- Heures supplémentaires et travail supplémentaire
- Temps de trajet comptant comme temps de travail
- Suppléments pour travail de nuit et du dimanche

Les erreurs en matière d'obligations de non-concurrence, de non-sollicitation et de confidentialité

- La prohibition de concurrence et la non-sollicitation
- Les obligations de confidentialité
- La rédaction de la clause
- Le moment de la signature de la clause
- La quittance pour solde de tous comptes

Les erreurs dans les accords généraux avec l'employé

- L'accord portant sur les frais de formation
- L'accord portant sur le remboursement de frais
- L'accord portant sur la réparation du préjudice

12.00 – 13.00

Repas

Après-midi

Les erreurs dans la gestion des conflits et la protection de la personnalité de l'employé

- La personne de confiance dans l'entreprise
- La mise en œuvre d'une médiation
- La mise en œuvre d'une enquête interne
- Les sanctions

Les erreurs dans les avertissements et les licenciements

- L'avertissement peu clair ou imprécis
- L'avertissement sans confrontation
- Le licenciement pour un motif non-précisé
- Le licenciement pour un motif abusif
- Le licenciement avec effet immédiat
- Les licenciements collectifs
- Le congé-modification

Pause

Les erreurs dans les accords de résiliation

- L'accord de résiliation VS l'accord sur les modalités de la résiliation
- La forme de l'accord de résiliation
- L'absence de « concessions réciproques »
- La perte de protection en particulier
- La quittance pour solde de tous comptes

Les erreurs dans les certificats de travail

- Le certificat trop bienveillant
- Le caractère incomplet
- Le langage caché
- La quittance pour solde de tous comptes
- La conservation des informations

Les erreurs en matière de prescription

16.30

fin du séminaire

L'organisateur se réserve le droit de modifier le programme en cas de nécessité.